



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS								
.Frais préliminaires								
.Charges à répartir sur plusieurs exercices								
.Primes de remboursements des obligations								
	95.914,09	-	-	-	-	-	-	95.914,09
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
.Immobilisations en recherche et développement								
.Brevets,marques,droits et valeurs similaires	50.000,00							50.000,00
.Fonds commercial								
.Autres immobilisations incorporelles	45.914,09							45.914,09
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
.Terrains	439.223,14							439.223,14
.Constructions	32.553.272,14							32.553.272,14
.Installations techniques,matériel et outillage								
.Matériel de transport								
.Mobilier,matériel de bureau et aménagement								
.Autres immobilisations corporelles								
.Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GENERAL	33.088.409,37	-	-	-	-	-	-	33.088.409,37

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Fonderies de Plomb de Zellidja	Mines	60.300.000,00	94,40%	57.269.800,00	0,00	31/12/2023	-110.300.533,10	-4.983.257,51	2.777.463,74
.Fenie Brossette	Négoce	143.898.400,00	57,08%	169.318.568,82	75.319.417,25	31/12/2023	144.353.258,60	11.739.351,71	50.023,76
.Société Rebab	Portefeuille	17.645.600,00	4,50%	1.400.362,87	1.090.362,87	31/12/2023	24.217.926,66	217.734,04	
.Al Ain	Immobilier	6.000.000,00	100%	7.169.757,44	3.516.186,18	31/12/2023	2.024.017,21	-1.490.493,84	145.916,52
.Secatlas	Mines	2.500.000,00	99,98%	2.499.000,00		31/12/2023			
.Société pour l'extention du Port de Nemmour		2.000.000,00	7,62%	140.000,00		31/12/2023			
.Oceania		1.200.000,00	5,50%	51.000,00		31/12/2023			
TOTAL		233.544.000,00		237.848.489,13	79.925.966,30		60.294.669,37	5.483.334,40	2.973.404,02

TABLEAU DES PROVISIONS (modèle normal)

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	157.919.503,57			1.510.000,00			7.075.491,00	152.354.012,57
2. Provisions réglementées								
2. Provisions durable pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	157.919.503,57	-	-	1.510.000,00	-	-	7.075.491,00	152.354.012,57
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	98.173.785,85			2.777.463,74			1.000.000,00	99.951.249,59
5. Autres Provisions pour risques et charges	2.052.000,00							2.052.000,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	5.483.021,08					293.935,00		5.189.086,08
SOUS TOTAL (B)	105.708.806,93	-	-	2.777.463,74	-	293.935,00	1.000.000,00	107.192.335,67
TOTAL (A+B)	263.628.310,50	-	-	4.287.463,74	-	293.935,00	8.075.491,00	259.546.348,24

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	6.859,15	6.859,15	-	-	-	-	-	-
■ Prêts immobilisés	-	-						
■ Autres créances financières	6.859,15	6.859,15						
DE L'ACTIF CIRCULANT	7.711.937,87	6.713.845,94	998.091,93	-	-	3.120.418,38	2.796.495,98	-
■ Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes								
■ Clients et comptes rattachés et acomptes								
■ Personnel								
■ État	3.120.418,38	3.083.675,08	36.743,30			3.120.418,38		
■ Comptes d'associés	2.796.495,98	1.885.171,11	911.324,87				2.796.495,98	
■ Autres débiteurs								
■ Comptes de régularisation - Actif	1.795.023,51	1.744.999,75	50.023,76					

TABLEAU DES DETTES (modèle normal)

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-
■ Emprunts obligataires								
■ Autres dettes de financement								
DE PASSIF CIRCULANT	30.178.664,68	28.175.064,40	2.003.600,28	-	-	910.735,80	26.271.565,52	-
■ Fournisseurs et comptes rattachés	498.881,24	498.881,24						
■ Clients créditeurs, avances et acomptes								
■ Personnel								
■ Organismes sociaux								
■ Etat	910.735,80	722.271,28	188.464,52			910.735,80		
■ Comptes d'associés								
■ Autres créanciers	28.650.471,69	26.879.963,89	1.770.507,80				26.271.565,52	
■ Comptes de régularisation - Passif	118.575,95	73.947,99	44.627,96					

Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>



Aux actionnaires de la société
ZELLIDJA S.A.
Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah, Tour Marina 2, Marina
Casablanca

**Rapport général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ZELLIDJA S.A., comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 63.631.323,63 dont un bénéfice net de MAD 4.779.018,85.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ZELLIDJA S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p>EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION</p> <p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 85,5 représentant le poste le plus significatif du total bilan. Ces actifs sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés uniquement sur la base de leur situation nette à chaque clôture semestrielle. En effet une dépréciation des participations est comptabilisée lorsque la quote-part de la situation nette de la participation est inférieure à sa valeur nette comptable à la clôture.</p> <p>Au vu de l'importance significative de la dépréciation dans les états de synthèse, nous avons considéré que la correcte valorisation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituaient un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné les principes et méthodes de détermination de la valeur des participations à la clôture.</p> <p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la provision des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <p>Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes définitifs des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;</p> <p>Prendre connaissance des dépréciations antérieures comptabilisées afin d'effectuer une estimation de la valeur nette des participations à la clôture actuelle ;</p> <p>Prendre en considération certains critères qualitatifs dans le processus d'estimations de la dépréciation, notamment l'arrêt d'activité, procédure de liquidation etc.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Dr. Sissou - Casablanca
Tél : 05 22 54 85 00 - Fax : 05 22 26 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BEA CONSEIL
BEA Conseil
55 Bd. Dr. Sissou - Casablanca
Tél : 05 22 54 85 00 - Fax : 05 22 26 66 70
Brahim EL ARIF
Associé

Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>



BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de DH	31-déc-23	31-déc-22
Immobilisations incorporelles	598	632
Immobilisations corporelles	61.452	69.232
Immobilisations corporelles	2.648	3.586
Titres mis en équivalence	0	0
Actif immobilisé	64.698	73.450
Stocks et en-cours	170.464	220.230
Créances clients	298.153	232.572
Autres débiteurs	84.173	86.351
Actif circulant	552.790	539.153
Trésorerie et équivalent de trésorerie actif	8.439	7.248
Total Actif	625.927	619.851

	31-déc-23	31-déc-22
Capital	57.285	57.285
Primes d'émission et de fusion	2.480	2.480
Réserves	-8.421	-13.291
Résultat net part du groupe	-1.098	7.755
Capitaux propres, part du groupe	50.245	54.228
Intérêts minoritaires	50.434	49.780
Capitaux propres de l'ensemble consolidés	100.680	104.008
Dettes financières	7.625	13.314
Provisions pour risques et charges	87.078	87.774
Fournisseurs	222.585	246.018
Autres créditeurs	158.244	133.049
Passif circulant	380.829	379.067
Trésorerie passif	49.716	35.688
Total Passif	625.927	619.851

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de DH	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Chiffre d'affaires	603.030	569.103	33.927
Autres produits d'exploitation	6.946	292	6.654
Reprises d'exploitation	7.175	13.090	(5.915)
Produits d'exploitation	617.151	582.485	34.666
Achats	487.841	461.080	26.761
Autres charges externes	55.489	43.049	12.440
Frais de personnel	39.893	39.170	723
Impôts et taxes	1.131	2.086	(955)
Amortissements et provisions d'exploitation	16.962	21.476	(4.514)
Autres charges d'exploitation	782	740	42
Charges d'exploitation	602.097	567.601	34.496
Résultat opérationnel	15.054	14.884	170
Résultat financier	(5.752)	(6.071)	319
Résultat courant	9.302	8.813	489
Résultat non courant	(5.789)	9.856	(15.645)
Résultat avant impôt	3.513	18.669	(15.156)
Impôts sur les bénéfices	1.791	2.295	(504)
Résultat net	1.722	16.374	(14.652)
Résultat net - Part du groupe	(1.098)	7.755	(8.853)
Intérêts minoritaires	2.821	8.619	(5.799)

Les comptes consolidés du Groupe Zellidja sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
Zellidja	100%	100%	Intégration globale
Al Ain	100%	100%	Intégration globale
Société des Fonderies de Plomb de Zellidja	94%	94%	Intégration globale
Fenie Brossette SA	57%	57%	Intégration globale
Fenie Brossette Côte d'Ivoire	57%	57%	Intégration globale
Fenie Brossette Mauritanie	57%	57%	Intégration globale
Fenie Brossette Sénégal	57%	57%	Intégration globale

Comparabilité des comptes

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net consolidé	1.722	16.374
- Variation des provisions non courantes	-696	1.628
- Dotations aux amortissements des immobilisations	8.773	10.039
- Prix de cession des immobilisations cédées	-3.404	-55.469
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	3.646	38.612
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	10.041	11.183
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-11.875	-62.323
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	-1.833	-51.139
Acquisition des immobilisations corporelles	-4.606	-1.863
Variation des immobilisations financières	938	-0
Prix de cession des immobilisations cédées	3.404	55.469
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-264	53.606
Emissions (remboursements) d'emprunts	-5.689	-41.897
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	-5.689	-41.897
Réduction des Capitaux Propres	-5.046	
Variation de Trésorerie	-12.837	-39.431
Trésorerie d'ouverture	-28.440	10.991
Trésorerie de clôture	-41.277	-28.440
	-12.837	-39.431

Communication Financière – Résultats au 31 décembre 2023



Le Conseil d'Administration de Zellidja, tenu le mardi 19 mars 2024 a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2023 et a arrêté les comptes y afférents.

COMPTES SOCIAUX

En milliers de dirhams	2023	2022
Résultat d'exploitation	(1.251)	(1.242)
Résultat financier	2.250	1.020
Résultat non courant	3.788	11.332
Résultat net	4.779	11.100

Le résultat net de la société Zellidja au terme de l'exercice 2023 s'est établi à 4,7 MMAD contre 11,1 MMAD en 2022. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la reprise sur provision des titres de la société Fenie Brossette dont le résultat était impacté en 2022 par une cession exceptionnelle.

COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers de dirhams	2023	2022
Résultat opérationnel	15.054	14.884
Résultat non courant	(5.789)	9.856
Résultat net	1.722	16.374
Résultat net - Part du groupe	(1.098)	7.755
Intérêts minoritaires	2.821	8.619

ACTIVITE DES FILIALES

Fenie Brossette

La société a réalisé au terme de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 603 M MAD enregistrant ainsi une progression de 6% par rapport à l'année précédente. Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation du chiffre d'affaires au niveau des activités BTP et Négoce et traduit la continuité de la dynamique commerciale positive enregistrée au niveau des activités de Fenie Brossette.

Le résultat d'exploitation a enregistré une progression de 8% soit +1,2 M MAD et le résultat financier s'est amélioré de +1,9 M MAD. Quant au résultat non courant, il s'est établi à -0,03 M MAD en 2023 contre 16,4 M MAD à fin décembre 2022 qui correspondait à une plus-value de cession d'un showroom hors exploitation.

Ainsi, le résultat net social ressort à 11,7 M MAD et le résultat net part du groupe s'établit à 7,2 M MAD au titre de l'exercice 2023.

L'endettement net consolidé se situe à 55 M MAD, en hausse de 8 M MAD par rapport à décembre 2022 en raison d'un besoin en fonds de roulement pour accompagner la croissance de business.

Société des Fonderies de Plomb de Zellidja (SFPZ)

La Société des Fonderies de Plomb de Zellidja est en cours de liquidation suite à la décision de l'Assemblée Générale Mixte tenue en date du 25 juin 2019.

PERSPECTIVES DU GROUPE

Fenie Brossette

La société se projette dans un contexte favorable dans le cadre des projets 2030 ce qui conforte le choix de son plan de développement pour continuer à assurer la croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

ZELLIDJA, SA
284, Boulevard Zerktoni - Casablanca
Tel : 05 29 020 900 Fax : 05 29 020 919
R.C. Casablanca 28123/ IF 01030994 - ICE: 001525128000081

www.somed.ma
Contact : m.ratim@somed.ma

Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>



Aux actionnaires de la société

ZELLIDJA S.A.

Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah, Tour Marina 2, Marina
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ZELLIDJA S.A et de ses filiales, le groupe ZELLIDJA, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de de KMAD 100.680 dont une perte consolidée de KMAD 1.098.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Comptables admises au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau International
7 Bd. Oukassoum - Casablanca
Tél : 05 22 94 25 00 - Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BEA CONSEIL
BEA Conseil
Brahim EL ARIF
Associé

Le rapport financier est disponible sur le lien suivant: <http://www.somed.ma/communications/>